

CAMEROON HOTELS CORPORATION - S.A.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001 /AONR/CHC SA/CIPM/2025 DU 12 JAN 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN GROUPEMENT D'ARRANGEURS EN VUE DE LA LEVEE DE DETTE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'HOTEL HILTON YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE

Financement : Budget d'Investissement de la CHC, Exercice budgétaire 2025.

Imputation : CHC25-2350H000

1. Objet de l'Appel d'Offres

La Cameroon Hotels Corporation SA (« le Mandant ») est une Société Anonyme détenue à majorité par l'Etat du Cameroun à hauteur de 95,6%. Elle a pour objet entre autres, la construction et l'exploitation d'infrastructures hôtelières de classe internationale, notamment de l'hôtel Hilton à Yaoundé, construit dans les années 1990. Depuis la période post-COVID qui a affecté les performances du secteur hôtelier en général, la Cameroon Hotels Corporation (CHC) SA envisage dans son plan stratégique, de procéder à une rénovation complète de l'ensemble immobilier abritant l'Hôtel Hilton de Yaoundé, afin d'en optimiser l'attractivité et la rentabilité (« le Projet »).

A cet effet, Le Directeur Général p.i de la Cameroon Hotels Corporation (CHC) SA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le recrutement d'un Groupement d'Arrangeurs (« le Candidat ») en vue de la levée de dette pour le financement des travaux de rénovation de l'Hôtel Hilton Yaoundé (« l'Opération »).

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt National N°01/AAMI/CHC SA/DG p.i./2025 publié dans le journal de l'ARMP le 07 juillet 2025.

2. Consistance des prestations

Le Groupement d'Arrangeurs a pour mandat d'accompagner la Cameroon Hotels Corporation (CHC SA) de manière exhaustive et proactive, en agissant comme conseil financier principal et coordinateur des parties prenantes, et ce, jusqu'au closing financier (mobilisation et décaissement initial des fonds).

La mission du Groupement d'Arrangeurs est répartie entre l'Arrangeur Principal (assister par un co-arrangeur le cas échéant) et l'Arrangeur Conseil, qui travailleront en étroite collaboration avec la CHC SA.

a) Missions Attribuées à l'Arrangeur Principal

L'Arrangeur Principal est le **chef de file financier** responsable de la mobilisation de la levée de fonds de l'opération et ce conformément au process ci-après :

- Structuration du Financement
- Mobilisation et Négociation de la Dette
- Finalisation des Accords (*Closing*).

b) Missions Attribuées à l'Arrangeur Conseil

L'Arrangeur Conseil est l'**expert juridique, fiscal et réglementaire** responsable de la sécurisation du montage et de l'optimisation des incitations gouvernementales, détaillée ainsi qu'il suit :

- Gestion de l'Information
- Optimisation fiscale et douanière
- Accords et Garanties de l'État
- Assistance juridique et réglementaire
- Diligences générales et coordination

L'objectif principal de la mission est de garantir la structuration optimale, la mobilisation effective et la négociation des termes et conditions des financements nécessaires à la réalisation du Projet de rénovation de l'Hôtel Hilton Yaoundé.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Allotissement

NA.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de deux cent cinquante millions (250 000 000) Francs CFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations (levée de dette effective) objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après :

N°	GROUPEMENTS	ADRESSES
1	Groupement Attijari Securities Central Africa (ASCA), AFG CAPITAL & FINANCIA Capital	<p>Attijari Securities Central Africa B.P : 255 Douala-Cameroun, Email : e.pouhe@attijarisecurities.com, Tél : (+237) 674 11 95 67</p> <p>AFG Capital B.P : 2922 Douala-Cameroun, Email : Jose.mepiaye@afg-capital.net, Tél : (+237) 699 87 42 80</p> <p>FINANCIA Capital B.P : 4593 Douala-Cameroun, Email : mondoa@financiacapital.net, Tél : (+237) 694 39 13 48</p>
2	Groupement HORUS INVESTMENT CAPITAL (HIC), CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE BOURSE (CCA BOURSE) & EB PARTNERS LAW TAX AND GLOBAL LEGAL SERVICES (EB PARTNERS)	<p>HORUS INVESTMENT CAPITAL B.P: 13207 Douala-Cameroun, Email : c.onana@horus-ic.com, Tél : +237 233 42 59 63</p> <p>CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE BOURSE B.P : 30308 Douala-Cameroun, Email : rodrigue.moukala@cca-bank.com, Tél : +237 233 42 59 63.</p> <p>EB PARTNERS LAW TAX AND GLOBAL LEGAL SERVICES B.P : 5112 Douala-Cameroun, Email : ebitounqui@eb-partnersgroup.cm, aelang@eb-partnersgroup.cm Tél : +237 233 431 109</p>
3	Groupement EDC INVESTMENT CORPORATION & Forvis Mazars Cameroun	<p>EDC INVESTMENT CORPORATION B.P : 15 385 Douala-Cameroun, Email : ggbla@ecobank.com, Tél : +237 233 43 13 58 / +237 695 67 45 64</p> <p>Forvis Mazars Cameroun B.P : 3791 Douala-Cameroun, Email : fidele.mmendoza@qforvismazars.com, Tél : +237 675 291 253 / 650 036 239</p>

7. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement de la CHC, Exercice 2025, Imputation **CHC25-2350H000**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **acquittée à la main et timbrée**, établie par une banque de Premier Ordre, agréée par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 13 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date

26/1

originale de validité des offres, accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC).

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La Caution de soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du mandataire soumettant l'offre.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission **acquittée à la main et timbrée**, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC) ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Hotels Corporation (CHC) S.A, Tel : 681 79 81 06, au Département des Approvisionnements de la CHC SA, sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC SA, bâtiment connexe au Hilton Hôtel à Yaoundé, Boulevard du 20 mai, ou sur le site de l'ARMP www.armp.cm dès publication du présent Avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département des Approvisionnements de la CHC, B.P. 11110 Yaoundé, Tél. : 237 681 79 81 06, sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC SA, bâtiment connexe au Hilton Hôtel à Yaoundé, sis au boulevard du 20 mai, dès Publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA**, payable au compte spécial « CAS – ARMP 335988 », ouvert à la BICEC-Yaoundé, ou au compte N°975686660001ARMP RIB : 10001 06860 97568660001 28 ouvert à la BICEC, assorti d'un reçu de paiement ou tout document équivalent dûment établi par la banque.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Département des Approvisionnements de la CHC SA, sis au 1^{er} étage du Centre Commercial de la CHC SA, bâtiment connexe au Hilton à Yaoundé, sis au boulevard du 20 mai, au plus tard le 02. FEV. 2026 à 15H 00mn précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 001 /AONR/CHC SA/CIPM/2025 DU 12. JAN. 2026
POUR LE RECRUTEMENT D'UN GROUPEMENT D'ARRANGEURS EN VUE DE
LA LEVEE
DE DETTE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE
L'HOTEL HILTON YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt,
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres,
- Les plis non-conformes au mode de soumission,
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Une caution de soumission **acquittée à la main et timbrée**, produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Pour le cas du présent Appel d'Offres Restreint (ouverture en 02 temps), il y a lieu de relever qu'en plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'Organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps,

L'ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 11.2.2020 à **16 heures 00 minutes** par la Commission Interne de Passation des Marchés, à la salle de réunion, au 3^e étage de la CHC SA, sise au Centre Commercial de la CHC SA, bâtiment connexe au Hilton Hôtel à Yaoundé, Boulevard du 20 mai.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80/100 seront ouvertes par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix **dûment mandatée**, même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis et après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

La séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après la réception des offres.

15. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres portant notamment sur les points suivants :

15.1-Critères éliminatoires :

a) Concernant l'offre administrative :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après la date d'ouverture des offres ;
2. Absence ou non-conformité de la caution de soumission **acquittée à la main et timbrée**, accompagnée d'un récépissé de consignation délivrée par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC) ;
3. Absence de la copie de l'agrément COSUMAF autorisant d'exercer en qualité de société de bourse ;
4. Absence de la copie de l'agrément COBAC autorisant d'exercer en qualité d'établissement de crédit ;
5. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées.

b) Concernant l'offre technique :

1. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
2. Note technique inférieure à **80 points sur 100**;
3. Absence de la déclaration signée sur l'honneur par le soumissionnaire de non abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;
4. Absence de l'attestation de respect des délais d'exécution des marchés de la CHC SA signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
5. Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
6. Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental datée et signée ;
7. Non-respect du profil du chef de projet .

c) Concernant l'offre financière :

1. Omission/Absence de la lettre de soumission ;
2. Omission/Absence de l'offre financière témoin.

15.2-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels suivants :

1. Présentation générale de l'offre **03 pts**
2. Expériences du soumissionnaire **35 pts**
3. Qualité et pertinence du profil des experts principaux **30 pts**
4. La méthodologie et plan de travail proposés en adéquation avec les TDR **25 pts**
5. Preuve d'acceptation des conditions du marché **03 pts**
6. Solvabilité et Capacité financières **02 pts**
7. Matériel nécessaire pour la mission **02 pts**

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

N.B : Tout agent public listé parmi le personnel d'un soumissionnaire et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de l'Administration, sera considéré comme non valable.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire justifiant des capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera jugée la mieux disante, par combinaison des critères techniques et financiers en incluant les remises proposées, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

17. Nombre maximum de lots

NA

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Approvisionnements de la CHC SA, sis au 1^{er} étage, Centre Commercial du Hilton à Yaoundé, B.P : 11110 Yaoundé, Tel : 681 798 106, email : info@chc-sa.net.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 222 20 18 03 ou le MO/MOD au numéro 681 79 81 06.

Yaoundé, le 12 JAN 2026

Ampliations :

- PCA/CHC SA ;
- P/CIPM ;
- ARMP ;
- CHRONO / ARCHIVES.

